



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

19 NOV. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

R
M



21140053

N° d'entreprise : **0887 268 304**

Nom

(en entier) : **LES AMIS DU LEO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation privée**

Adresse complète du siège : **Rue Langeveld, 65 - B 8 - 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats - Nomination - Sièges social

Extrait du Conseil d'Administration du 13 mars 2020

En vertu de l'article 6.2 de nos statuts, le Conseil d'administration se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

Le renouvellement de mandat du conseil d'administration n'ayant pas été publié, le conseil d'administration ratifie toutes les décisions prises et tous les actes posés par les administrateurs et le trésorier jusqu'à ce jour.

Le Conseil décide de transférer le siège de la fondation vers 1180 Uccle, avenue Van Bever, 17.

Le Conseil d'administration acte le non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Arnaud Laviolette.

Le Conseil d'administration décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 6 ans :

Luc De Ridder, demeurant à 1180 Uccle, avenue Jean et Pierre Carsoel n° 52

Guy Lammens, demeurant à 6870 Saint-Hubert, rue du Souvenir n° 12-14

Georges Walckiers, demeurant à 1180 Uccle, rue Langeveld n° 65 - B 8

Jean-Pierre Wellens, demeurant à 1040 Etterbeek, rue de l'Etang n° 119

Le Conseil d'administration décide de renouveler le mandat du trésorier, Monsieur Eric Van Oye, demeurant 1420 Braine l'Alleud, drève des Pins, 19, pour une durée de 6 ans.

Le Conseil d'administration décide de nommer en tant qu'administrateur :

Monsieur Alexandre Grosjean, né à Schaerbeek le 3 juin 1954, demeurant à 1180 Uccle, avenue de la Floride n° 52.

Monsieur John-Alexander Bogaerts, né Sint-Amandsberg le 8 avril 1971, demeurant à 1640 Rhode-Saint-Genèse, avenue de Castonier n° 28.

Le mandat de Président de la fondation est attribué à Monsieur Jean-Pierre Wellens, celui de Secrétaire est attribué à Monsieur Eric Van Oye, et ce pour une durée de 6 ans.

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Alexandre Grosjean en tant que délégué à la gestion journalière.

Le Conseil d'administration mandate J. Jordens sprl aux fins de procéder à toute démarche liée aux présentes décisions, en ce compris les documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Arnaud Trejbiez
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).